

SEANCE DU 20 MAI 2019

L'an deux mille dix-neuf et le 20 mai à 20 heures 30

le Conseil Municipal de la commune de SOUTERNON, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GAILLARD, maire, dans la salle des délibérations de la mairie.

Etaient présents : Madame et Messieurs Jean-Louis GAILLARD - Corinne CHAUX – Franck BEFORT - Christophe PION – Cédric MICHAUD - Benjamin VERNAY - Noël BROSE – Régis GUILLAUME - Anthony HENRIQUES.

Etaient absents excusés : /

M. Franck BEFORT a été nommé secrétaire de séance.

Lecture du compte rendu du 12 avril 2019 est faite. Ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.

I – ELECTIONS EUROPEENNES DU 26 MAI 2019 :

Mise en place des tours de garde.

II – PERSONNEL COMMUNAL :

Les services de Pôle Emploi ont donné une réponse favorable au renouvellement du CUI de Madame Lila ZENIA. Le nouveau contrat, d'une durée hebdomadaire de travail de 26 h, prendra effet le 20 avril 2019 et se terminera le 19 avril 2020. La prise en charge de l'Etat est de 60 %.

III – ADRESSAGE :

La commande des plaques de rues et des numéros à mettre sur les maisons sera passée à la société Multi-Lettres.

IV – TELEPHONIE MOBILE ET WIFI4EU :

. Téléphonie mobile : Il nous est demandé de répertorier les zones blanches téléphoniques à l'extérieur des bâtiments, sur France Mobile.

. WIFI4eu : Une demande a été faite et notre commune a été retenue pour la couverture du bourg en WIFI.

V – BATIMENTS COMMUNAUX :

. Salle des fêtes : E2S interviendra pour effectuer des travaux sur le système de chauffage. La porte du four sera réparée par l'entreprise PATAY.

. Eglise : Plusieurs ampoules ne fonctionnent plus. Elles seront remplacées par des ampoules LED. Un devis a été demandé à E2S et à CEGELEC.

VI – VOIRIE COMMUNALE : CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT :

La convention que doit nous transmettre de Département ne nous est pas encore parvenue.

V – ASSAINISSEMENT COLLECTIF (CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT) ET NON COLLECTIF : TRANSFERT DE COMPETENCES :

. assainissement collectif : nous devons prendre une décision avant le 30 juin 2019 quant au transfert ou non de la compétence assainissement à la CCVAI au 1^{er} janvier 2020.

. assainissement non collectif : 2 sociétés ont répondu à notre demande de devis pour l'étude de sols.

VI – QUESTIONS DIVERSES :

. Le concours de pétanque organisé par le CCAS aura lieu le samedi 08 juin prochain.

. Défense extérieure contre l'incendie : un arrêté municipal a été pris.

. M. le maire donne connaissance de la création à ST GERMAIN LAVAL d'une association dénommée « Les Toits du Val – Centrales Villageoises », ayant pour projet la production locale d'électricité à partir de panneaux photovoltaïques. Des réunions d'information sont organisées dans plusieurs communes.

. Un devis sera établi par M. DAVAL-POMMIER, bucheron, pour l'abattage d'arbres situés Route de Grézolles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.